

# Tencin Autrement

Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : [www.tencin.net](http://www.tencin.net)

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N°7

MAI 2009



## LE MOT DU MAIRE

Cet hiver, ce fut difficile, en effet, nos employés des services techniques ont été longuement absents pour des raisons de santé.

En début d'année, suite au départ à la retraite de Gilbert Mazet, le recrutement d'Alain Debernardi a permis à ce service d'être de nouveau opérationnel, mais laissons le temps de résorber le retard avant d'être critiques.

Nous avons profité de la morte saison pour engager la programmation des travaux à réaliser. Les entreprises ont été choisies pour réaliser et le rond-point entrée sud, et les nouvelles voiries et réseaux desservant les constructions en cours. Ces travaux devront être terminés à la fin du troisième trimestre 2010. Nous comptons sur votre patience et compréhension pour les désagréments générés par ces réalisations.



François Stefani

## Mairie

[www.tencin.net](http://www.tencin.net)

Route du Lac 04 76 71 36 14

Portable hors horaires  
d'ouverture mairie 06 31 00 43 48

### Horaires d'ouverture :

- Lundi : 13h30 à 18h
- Mardi : 13h30 à 17h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
- Jeudi : 13h30 à 18h
- Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

### Permanence des élus :

- **Maire** : François Stefani mercredi toute la journée
- **1<sup>er</sup> Adjoint** : Joël Marseille vendredi de 10h à 12h
- **Adjoint aux travaux** : Georges Spolitini lundi de 9h à 12h
- **Adjointe à l'urbanisme** : Simone Mendez mardi de 9h à 11h
- **Adjointe vie sociale & scolaire** : Françoise Scaglioni jeudi de 17h à 18h

### Services techniques :

04 76 45 65 22

## Espace culturel

Av. du Grésivaudan 04 76 71 20 35

## Bibliothèque municipale

[www.bmtencin.cassioweb.com](http://www.bmtencin.cassioweb.com)

Parc de la Mairie 04.76.40.66.43

### Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h à 11h15
- Mercredi : 13h30 à 17h30
- Vendredi : 15h à 19h
- Samedi : 10h à 12h

## Syndicat d'initiative Grangeneuve

Route du Lac 04 76 13 00 00  
Mél : [si.grangeneuve@orange.fr](mailto:si.grangeneuve@orange.fr)

## Ecoles

Chemin des songes  
Maternelle 04 76 45 61 15  
Primaire 04 76 71 26 42  
Cantine scolaire 04 76 71 38 06

## Collège

Les Pautes  
38570 Goncelin 04 38 72 94 10

## Lycée du Moyen Grésivaudan

20 r Louis Neel 04 38 92 18 28  
38190 Villard-Bonnot

## La Poste

Av. du Grésivaudan 36 31  
(n° vert)

### Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 16h30
- Mercredi : 9h à 11h30 et 14h30 à 16h30
- Vendredi : 14h30 à 16h30
- Un samedi sur deux (semaines impaires) 9h à 11h30

## Associations

• **Anciens combattants**  
M. Pierre Varin  
Pré sec 04 76 71 26 73

• **A.C.C.A.**

M. Jean-Michel Darbon  
11 Iotissement La Touche  
38220 Notre Dame de Mésage

• **A.D.M.R.**

M. Yves De Nale - Rue du noyer vert 04 76 71 49 26

• **CHRIS**

M. Michel Bouchet-Moulin  
18 Pré sec 04 76 71 49 24

• **Club du 3<sup>e</sup> âge**

Mme Simone Gaget  
Les balcons de Porte Paillac  
Bât D, Rue des Tirignons  
38570 Goncelin 04 76 08 94 79

• **C.A.S (commission des arts sacrés)**

Mme Alice Vial-Caffon  
Les Glairons 04 76 71 36 94

• **GrésiTERRA**

(Grésivaudan Terre d'Avenir)  
M. Vincent Gimeno  
Le St Christophe - Avenue du Grésivaudan 04 76 71 23 29

• **Les lutins de Tencin**

Mme Sandra Fournel - 3 allée du noyer vert 04 76 45 66 75

• **TerraNostra (AMAP)**

Le St Christophe - Avenue du Grésivaudan 04 76 71 23 29

• **Pêche**

M. Maxime Rippol  
Route de Theys 04 76 71 62 15

• **1,2,3,bouge**

Gymnastique, ping-pong, football - M. Jean-Pierre Brochet  
Vieille rue 04 76 71 36 95

## Bars Restaurants

• **Restaurant**  
"La Tour des Sens"  
Route de Theys 04 76 04 79 67

• **Bar restaurant**

"Chez Fofo" - Avenue du Grésivaudan 04 76 71 36 23

• **Café bouquinerie**

"Le Saint Christophe"  
Av. du Grésivaudan 04 76 71 23 29

## Artisans

• **Coiffeur Grési-Hair**  
Av. du Grésivaudan 04 76 71 34 60

• **Ébénisterie Rolandoz**

La Taillat 06 64 65 87 80

• **"Le Bois Dormant"**

Mongalmant 04 76 71 71 22

• **Bois de chauffage MC Bois**  
Rue des Béalières 04 76 75 50 02

• **Scierie Preci Bois**  
Av. du Grésivaudan 06 78 82 94 92

• **Paysagiste Brunet Manquat**  
Rue des Béalières 04 76 77 22 77

• **Plombier Arc Habitat**  
Rue du clos 04 76 13 40 04

• **Rénovation Concept'Isère**  
7 allée des pins 04 76 13 24 69

• **Multitâche**  
Av. du Grésivaudan 09 50 38 02 77

• **Total Renov-D&Co**  
Av. du Grésivaudan 06 03 50 94 39

• **Terrassement, démolition...**  
Girerd Jean-Marc  
Rue du Martinet 04 76 45 64 91

• **Entreprise générale de bâtiment**  
Viallet Laurent-Marc  
Les Glairons 04 76 71 49 57

## Médecins

• **Cabinet Médical**  
Docteurs Dupré-Langlois  
Isabelle, Guillaud Bernard  
et Le Calvez Jean-Yves  
Lot. Grande Terre 04 76 71 24 06

## Infirmiers

Bugey Hélène et  
Vanremootere Christelle  
Av. du Grésivaudan 04 76 68 23 38

## Kinésithérapeutes

• **Simon Antoine**  
Av. du Grésivaudan 04 76 71 48 21

## Garage

• **Centre Auto Minute**  
Avenue du Grésivaudan  
Parking Utile 04 76 40 18 35

## Transports

• **Les transports du Grésivaudan** 04 76 97 92 80  
ou 0810 12 12 33

• **Transisère** 0820 08 38 38

• **Pédibus**

Service d'accompagnement à pieds des enfants scolarisés à Tencin par les bénévoles 04 76 13 02 77

• **Didelle Christian**  
Transports internationaux  
Route de Theys 04 76 71 35 95

• **Taxi du Grésivaudan**  
Lot. Grande Terre 04 76 71 33 55

• **Demandre Éric**  
Déménagements 06 80 72 63 82

• **Bois-Farinaud**  
Bois d'aménagement,  
de construction  
Rue Sous la Tour 04 76 04 85 24

• **Merlin Jean-Christophe**  
Bois d'aménagement,  
de construction  
Rue des Béalières 04 76 75 50 02

## Musique

• **Professeur de guitare**  
Antoine Surdon  
Vieille rue 06 71 26 84 29

## Services

• **Agence de communication**  
Société 2 filles  
11 hameau des cascades  
[www.societe2filles.com](http://www.societe2filles.com) 09 77 93 16 97

• **Informatique**  
MC Service  
rue des Béalières 06 30 45 70 56

## Halte-garderie intercommunale

"La ronde des P'tits poucets"  
• **La Terrasse**  
Route du lac (derrière l'école maternelle) 04 76 97 26 92  
• le lundi et le mardi de 8h à 18h et,  
• un mercredi sur deux (semaine impaire) de 9h à 12h

• **Champ-près-Froges**  
Les Eymins (près de la Mairie de Champ le haut) 04 76 68 89 83  
• le jeudi et le vendredi de 8h à 18h

## Assistances maternelles agréées

Coordonnées des assistances maternelles disponibles à la mairie.

## Une nouvelle étape dans la lutte pour préserver notre bureau de Poste



Les citoyen(ne)s de Tencin et leurs élu(e)s poursuivent leurs actions pour la préservation d'un service public postal de proximité digne de ce nom dans notre village ; notamment par la présence d'un bureau de poste de plein exercice.

Après plusieurs interventions, manifestation et réunions nous avons obtenu quelques améliorations des horaires d'ouverture qui, en l'état, ne donnent pas encore entière satisfaction.

Pour démontrer à l'administration de la Poste que des besoins existent dans notre population et pour préciser leur nature, le Conseil municipal a décidé de réaliser une enquête auprès des habitants.

Cette enquête sera réalisée à l'automne 2010 par la diffusion d'un questionnaire à destination des usagers du bureau de poste de Tencin.

Nous disposons déjà de l'outil de cette enquête. Celui-ci a été présenté aux élus et au comité de défense du bureau de Poste. L'ensemble de l'opération ne coûtera rien au contribuable puisque sa conception et sa réalisation sont assurées grâce à une mobilisation citoyenne et bénévole.

A cet effet, nous lançons un appel aux bonnes volontés, pour nous aider à réaliser cette enquête.

Il s'agira, après une courte séance de formation, de constituer des équipes qui se répartiront les familles de Tencin pour leur présenter le questionnaire.



Si cette action vous intéresse MERCI de contacter dès à présent le secrétariat de la Mairie au 04 76 71 36 14 pour vous faire connaître.



L'accueil des personnes à mobilité réduite à la mairie est désormais possible. Une rampe facilitant l'accès aux fauteuils et poussettes a été installée à l'arrière de la mairie et débouche sur la terrasse entièrement rénovée donnant sur la salle des mariages.

**Malgré le temps incertain, une petite équipe d'enfants et d'adultes s'est réunie le samedi 20 mars au parc de la mairie de 10h à 16h pour la journée environnement organisée par le Conseil municipal des enfants.**

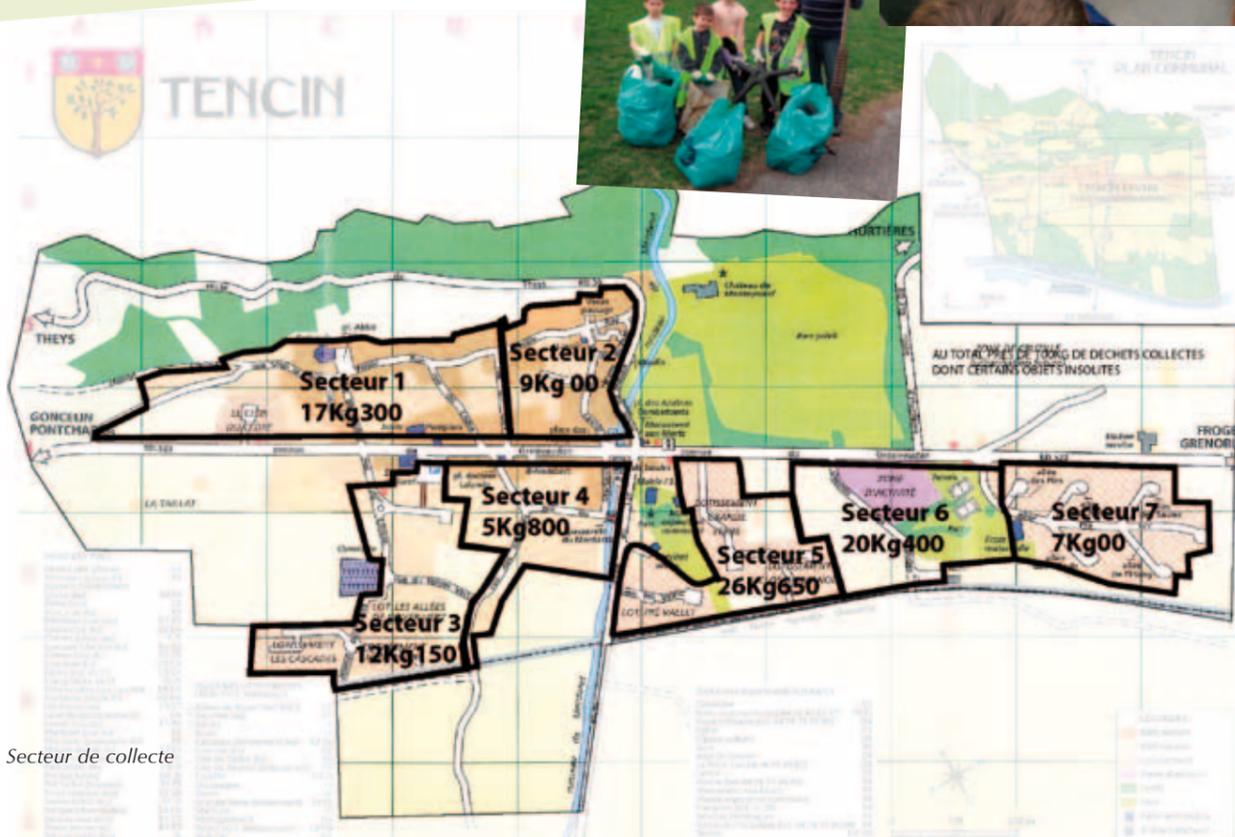
Au programme de cette journée, différents ateliers étaient présentés sur les thèmes du tri des déchets et le compostage (en collaboration avec le SIBRECSA), un atelier jeu, un atelier de recyclage de divers emballages (briques de lait et de jus de fruits, boîtes de céréales, bouteilles plastique...) en différents objets du quotidien, un atelier de fabrication de papier recyclé. Des films étaient projetés à la bibliothèque et à la

salle des mariages de la mairie ; et une conteuse de "Les arts verts" a ravi les oreilles par ses petites histoires sur des thèmes "écologiques".

Dans la matinée, plusieurs équipes d'enfants encadrées par des adultes ont participé au nettoyage du village.

Ce moment de la journée était l'occasion de l'organisation du concours du sac de déchets le plus lourd. L'équipe gagnante a ramené 26,650 kg d'objets plus ou moins hétéroclites sur un total de 98,300 kg.

Un pique-nique a tenu lieu de repas de midi, les participants à cette journée ayant mis en commun leurs préparations culinaires pour un moment de détente convivial.



Secteur de collecte

## La collecte sélective fête ses 10 ans

**Voilà déjà dix ans que la collecte sélective a été mise en place sur le territoire du SIBRECSA. Les résultats encourageants de ces dix années montrent une réelle volonté, de la plupart d'entre nous, d'agir pour préserver notre environnement et donc notre qualité de vie.**

Grâce à vous et à votre tri, nous sommes passés de

1845 Tonnes de déchets à recycler (emballages, journaux, papiers) en 2000 à 2873 tonnes en 2009. Ce bilan est positif, il doit nous inciter à poursuivre nos efforts et à continuer à trier plus pour préserver les ressources naturelles.

Pour les dix ans de la collecte sélective, le SIBRECSA organise une grande fête à Détrier, autour du lac de la Rochette, le samedi 29 Mai 2010 de 10 h à 13h. Diverses animations s'y dérouleront. Vous pourrez vous essayer au jonglage, au récup'art, à des jeux sur

le tri, à une fabrication de papier recyclé ou participer à un atelier compostage.

8 classes (Myans, Theys, La Rochette, Allevard, St Vincent de Mercuze, La Ferrière) de CM2 volontaires présenteront également leur projet bâti sur le thème des déchets.

Il s'en suivra la remise des récompenses pour tous ces élèves : des fournitures scolaires en matière recyclée. La manifestation se terminera autour d'un apéritif servi dans les nouveaux gobelets réutilisables, achetés par le SIBRECSA, pour lut-

ter contre le "tout jetable". Alors, venez fêter avec nous ces dix ans de tri, rendez-vous le 29 mai prochain !



## Redevance incitative

Dans le cadre de sa compétence ordures ménagères la Communauté de communes Le Grésivaudan est en train de plancher sur la mise en place de la redevance incitative. Cette redevance remplacera à terme (en 2015) la taxe sur les ordures ménagères. Elle devrait être basée sur la quantité de déchets et non plus sur la valeur locative du logement.

Il convient d'ores et déjà de trier un maximum ses déchets, et pourquoi pas s'essayer au compostage pour réduire le plus possible son sac d'ordures ménagères et par conséquent sa future redevance.

## Aide à l'accueil de nouvelles populations

La création de nouveaux logements impliquant de lourdes conséquences financières pour les communes, la Communauté de communes Le Grésivaudan accorde des subventions sous conditions pour aider les communes à financer les dépenses induites.

**Le Grésivaudan a accordé à la commune de Tencin 137 938 € répartis comme suit :**

- 38 862 € pour l'extension de la SCI du Roy 17 logements.
- 3 810 € pour la rénovation du logement Masson.
- 2 286 € pour le logement Borner-Gulle.

- 2 286 € pour le logement Tournadre-Miccoli.
- 2 286 € pour le logement Latache.
- 6 858 € pour 3 logements de la SAFILAF "Les villas Hermine".
- 81 850 € pour 9 logements privés et 4 logements sociaux de la SAFILAF "Le Clos Alexandrine".



**Pour la tranquillité de tous,** l'utilisation des outils et les travaux pouvant générer des nuisances sonores

- ne sont autorisés que
- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h **uniquement.**

De même, les propriétaires de chiens doivent veiller à ce qu'ils n'aboient pas intempestivement.

## Accueil des nouveaux arrivants

La municipalité a décidé de souhaiter la **bienvenue aux nouveaux Tencinois** lors d'une réception qui se tiendra à l'automne et où leur sera présentée la commune. De plus amples informations seront communiquées prochainement pour les modalités à suivre pour le déroulement de cette manifestation. En attendant, vous pouvez consulter les quelques informations pratiques sur le village dans la rubrique "Tencin pratique" de ce bulletin.

## Numérotation des rues

Ça y est ! La numérotation des rues est effective. Les employés communaux ont débuté les fixations des plaques numérotées sur les habitations du village fin mars. Par ailleurs vous avez dû recevoir dans vos boîtes aux lettres une douzaine de cartes postales pour signaler votre nouvelle adresse aux différents organismes.



## Scolaire

Un nouveau règlement concernant la cantine et le périscolaire est en cours d'élaboration et sera appliqué à la prochaine rentrée scolaire. Une commission cantine et périscolaire va être créée. Les parents dont les enfants sont utilisateurs de ces services et désirant en faire partie sont priés de se faire connaître auprès de la commission scolaire à la mairie. Cette commission sera composée de deux parents d'élèves de maternelle et de deux parents d'élèves de primaire. Elle sera indépendante de la commission des parents délégués, par contre les parents délégués déjà élus pourront en faire partie.

## Nos amis les bêtes

**Il existe sur le territoire communal une nouvelle espèce de volatile. Il s'agit du Corvus tencinii ou corbeau tencinois.**



Cet oiseau a pour facultés de savoir écrire et d'imiter de manière presque parfaite les courriers que pourrait envoyer la municipalité à ses administrés. Trêve de plaisanteries, le sujet est des plus graves. Une ou des personnes qui se reconnaîtront ont eu l'idée d'envoyer une lettre avec (un faux) en-tête de la Mairie et signée "le Maire François Stefani, les Adjoint, les Conseillers" à un habitant du village

## PETITE ANNONCE

Vos enfants grandissent, vos placards sont pleins, vos étagères débordent ! Débarrassez vous de vos anciens jouets et jeux en bon état en les déposant à la mairie. Ils feront le bonheur des enfants qui fréquenteront la future ludothèque.

## Gravière

Dans une de nos précédentes éditions (bulletin n°4), nous vous faisons part de l'inquiétude de la municipalité et de certains de nos concitoyens quant au projet de l'implantation d'une gravière sur le territoire des communes de La Pierre et Tencin. Grâce à la mobilisation de la commission "gravière" réunissant entre autres des élus des deux municipalités, des habitants du village et l'association Grésiterra, ce projet est tombé à l'eau. En effet, les deux communes ne rendant pas leurs PLU respectifs compatibles avec le projet d'accueil de carrière et la Communauté de communes Le Grésivaudan ne souhaitant la création de nouvelles carrière sur son territoire, la carrière ne pourra donc pas se faire.

## Les petits nouveaux des services techniques



L'équipe du service technique

Ce début d'année a vu le départ à la retraite fin février de l'un de nos employés communaux. M. Gilbert Mazet dit "Bob" ou "Berte" était rentré au service de la commune en avril 1983 où il a occupé le grade d'adjoint technique terri-

torial de 2<sup>e</sup> classe au sein des services techniques de la mairie. Nous lui souhaitons une bonne retraite et un repos bien mérité. Le départ de Gilbert Mazet a donné lieu au recrutement d'un nouvel employé en la personne de M. Alain Debernardi, qui a débuté le 1<sup>er</sup> mars. Quant à Daniel Foucher, en contrat d'insertion, il est venu renforcer l'équipe déjà composée de Reda Abbdelaziz et Pierre Soto. Bienvenue à tous les

deux. Suite à l'arrivée des nouvelles populations dues aux nombreuses constructions en cours, une nouvelle recrue devrait également prendre ses fonctions au cours de l'automne. Les services techniques se consacrent en priorité depuis le début du printemps à l'entretien des espaces verts de la commune et au nettoyage de la voirie.

## Résistance

Samedi 6 février en fin de matinée, pluie et neige mêlées n'ont pas découragé les jeunes et les moins jeunes de parcourir les rues du vieux village pour une visite guidée des lieux de résistance tencinois lors de la seconde guerre mondiale. Le but de cette visite était d'honorer la mémoire du docteur Lalande, résistant local ayant résidé rue du cèdre, où une plaque commémorative a été dévoilée sur un mur de son ancienne propriété. L'après-midi, à la bibliothèque municipale, après le visionnage d'un petit film, un exposé a présenté la vie des français pendant la guerre. Puis un débat animé par d'anciens résistants, d'anciens combattants et villageois ayant vécu ces tristes moments de notre histoire a permis au public de se faire une idée des épreuves et des dangers encourus par les gens de cette époque.



Plaque commémorative du Dr Lalande



Visites des lieux de résistance



## Parcours patrimoine

Le parcours patrimoine des panneaux présentant quelques sites des quatre communes ont été exposés du 23 au 26 avril à Lumbin dernier lors de la commémoration du centenaire du décollage de l'hydravion d'Henri Fabre. À terme, un parcours fléché avec les descriptifs des différents sites permettra aux promeneurs de se documenter au gré de leur promenade. Une bonne façon de joindre l'utile à l'agréable.



Merci au Restaurant "Chez Fofu", à la boulangerie "Au pain normand" et au "Moulin de Tencin" qui nous ont apporté leur soutien lors de cette manifestation.



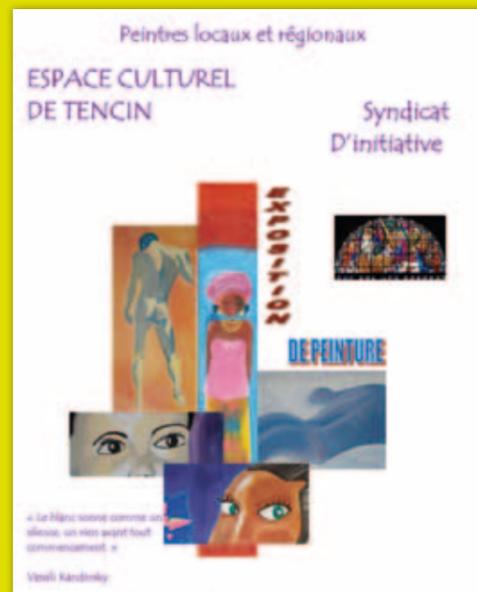
## Musique dans le Grésivaudan

Cette année le festival de Musiques dans le Grésivaudan se déroulera du 28 juin au 9 juillet 2010 dans six églises ou salles du Grésivaudan avec un concert à l'église de Tencin le mercredi 7 juillet. Michel, Tatiana et Pavel Guerchovitch interpréteront Mendelssohn et Bach au violon et au piano.



## Expo peinture

Le Syndicat d'Initiative organise les 15 et 16 mai (de 10h à 18h) à l'espace culturel une exposition de peinture d'artistes locaux et régionaux.



## Animation bibliothèque

La bibliothèque municipale proposera sur les mois de mai et juin un cycle "l'astronomie". Exposition, soirée d'observation, conférence...

Dans ce cadre, le 8 mai à 16h30 l'Espace culturel de Tencin accueillera l'association Faërie pour un spectacle d'ombres chinoises "Contes du fond du ciel". Cette animation organisée en partenariat entre la bibliothèque municipale et l'Association Les Lutins de Tencin est ouverte à tous les enfants à partir de quatre ans.

Inscriptions requises en raison d'un nombre de places limitées.



## Journée fleurs

Le Conseil municipal des enfants organise comme l'année dernière son marché aux fleurs. Quand nous avons été élus l'an dernier, nous avons choisi ce projet pour embellir notre village. Nous avons proposé aux habitants de fleurir chez eux et nous avons utilisé le bénéfice de la vente pour fleurir le village.

Nous avons tout fait, avec l'aide des élus adultes : la préparation des rolls de plants chez l'horticulteur, la vente sur le marché, les plantations dans le village. Grâce à vous, l'an dernier, nous avons pu acheter pour une valeur de 500 € de fleurs ! Nous vous attendons cette année pour faire encore mieux !



Soyez avec nous pour...  
... Le 2<sup>e</sup> marché aux fleurs du CME

Le samedi 8 mai de 8h30 à 16h30 au Parc de la Mairie

Nous vous proposerons :  
• Fleurs de saison  
• Plants de légumes  
• Aromates  
• Terreau...

Les élus du CME

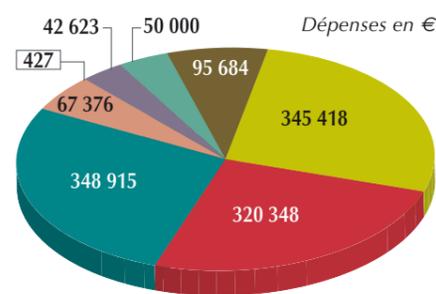
## Remarques sur le budget primitif de fonctionnement 2010

**Le budget primitif est le document politique et budgétaire dans lequel les élus prévoient les sommes nécessaires au fonctionnement des services communaux et à la réalisation des projets votés par le Conseil municipal.**

Le budget primitif 2010 de fonctionnement se caractérise par une **hausse apparente** importante de 33 % par rapport au budget primitif précédent. Cet effet est dû au versement d'une subvention de 218 000 € par le budget de fonctionnement au budget annexe de l'eau/assainissement. En effet ce dernier est particulièrement contraint en 2010 par les réalisations de renforcement et d'extension de réseaux, notamment dans les nouvelles zones en cours d'urbanisation. Les participations des différentes entreprises à ces aménagements (à travers les participations aux Programmes d'Aménagement d'Ensemble : PAE) doivent couvrir la quasi-totalité des besoins de financement. Cependant l'échéancier des versements n'est pas exactement en phase avec celui des travaux, pour des raisons que ne maîtrise pas la municipalité. D'où la nécessité de faire appel à cette subvention du budget de fonctionnement.

## Dépenses de fonctionnement

Hors ce subventionnement exceptionnel, le budget de fonctionnement connaît une **progression de 9,9 %** des dépenses que nous allons analyser :



- **Charges à caractère général :** entretien, réparation voiries et réseaux, fluides, petit matériel, assurances...
- **Charges de personnel :** salaires, charges sociales.
- **Charges de gestion courantes :** subventions aux associations, service incendie, indemnités élus, CCAS...
- **Charges financières :** intérêts d'emprunts.
- **Dotations aux amortissements.**
- **Charges exceptionnelles.**
- **Dépenses imprévues :** réserves pour le budget supplémentaire de l'automne
- **Virement en investissement :** remboursement en capital des emprunts.

La répartition des sommes entre les différents chapitres et articles donne lieu à quelques variations.

### • Pour les charges à caractère général : + 10 %

En raison essentiellement des postes suivants :

- 12 % pour l'énergie (gaz, fioul, électricité)

+26 % pour l'entretien des voiries et réseaux : augmentation due à nouveau aux frais importants de déneigement suite aux intempéries (nous étudions actuellement la possibilité d'alléger substantiellement ce poste) et par ailleurs au projet d'aménagement du terrain de sport.

Des frais engagés pour la reprise des concessions du cimetière (12 000 €) et pour la démolition de l'ancienne cantine de l'école maternelle qui contenait des produits amiantés (11 000 €).

- 11 % pour les fêtes et cérémonies avec un certain nombre de manifestations appréciées des Tencinois(es) qui sont maintenues : fête de la musique, 14 juillet, foire aux noix, animations bibliothèque...

### • Pour les charges de personnel : + 6 %

Avec la création d'un poste d'agent technique prévue à l'automne et le recrutement d'un agent technique en contrat d'insertion.

### • Pour les autres charges de gestion courante : + 10 %

(Hors subvention au budget annexe) + 0,9 % pour les indemnités des élus - 48 % pour la formation des élus + 47 % pour le budget du CCAS + 11 % pour les subventions aux associations (+16% en 2009).

- 6 % pour les charges financières correspondant à des remboursements d'intérêts sur certains emprunts engagés avant 2008.

## Recettes de fonctionnement

Dans les recettes de fonctionnement on notera pour les contributions directes (TH, TF, TFNB) une progression de + 12,6 % due à la fois à la progression des bases et à l'augmentation du taux de la taxe d'habitation (voir le § "Conséquences sur la fiscalité locale") (\*).

Une ultime augmentation des recettes de taxe professionnelles reversées par la Communauté de communes et par le fonds départemental de péréquation : + 11 % (\*).

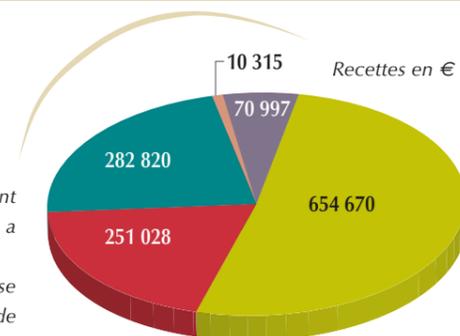
Enfin une quasi-stagnation des dotations d'état : - 2 %.

(\* En vérité les progressions indiquées ici doivent être nuancées car elles sont calculées par

rapport au budget primitif 2009. Or, durant l'année 2009 la réalisation de ces prévisions a été sensiblement différente.

• Pour la fiscalité locale, en raison de la hausse des bases, les recettes furent en 2009 de 255 000 € au lieu de 239 350 €. Donc la progression attendue pour 2010 sera en réalité beaucoup plus faible, autour de 5,8% (évolution des bases et des taux compris)

• De même, la progression des reversements de l'intercommunalité concerne déjà l'année 2009, en raison de rôles de TP supplémentaires qui ont augmenté l'attribution de compensation et du vote d'une dotation de solidarité communautaire en cours d'année. D'où une progression des reversements communaux en 2010 qui sera en fait autour de 0 %.



■ **Impôts et taxes :** Taxes d'habitation, foncière, foncier non bâti et reversement de l'attribution de compensation de taxe professionnelle par l'intercommunalité...

■ **Dotations et participations :** Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

■ **Excédent antérieur reporté.**

■ **Atténuation de charges.**

■ **Produits courants :** locations, baux, revenus de l'exploitation des services publics...

## Remarques sur le budget primitif d'investissement 2010

L'évolution du budget d'investissement présente une augmentation de 11 %.

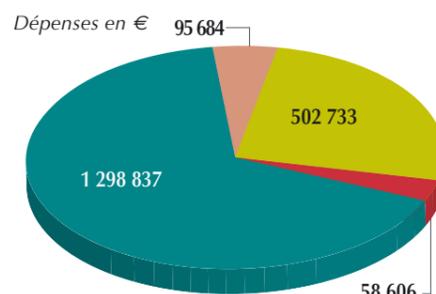
Un certain nombre d'opérations prévues en 2010 sont la continuation de celles qui étaient prévues l'année précédente et dont la réalisation se poursuit.

Certains points sont à relever cependant avec :

- Le choix de participer au financement du "Pass Foncier" pour aider les ménages modestes dans l'accès à la propriété.
- L'engagement de travaux de réhabilitation de locaux et de logements

sociaux dans l'ancienne école primaire.

- L'extension du local technique de la Mairie.
- La réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (obligation légale).
- Le lancement de l'étude de la réhabilitation de l'ancienne école maternelle.

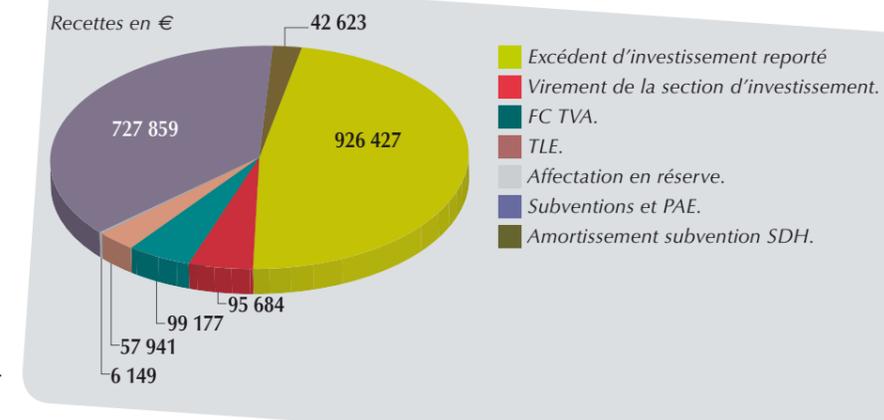


■ **Immobilisations incorporelles :** subventions SDH, Pass foncier, étude accessibilité.

■ **Immobilisations corporelles :** acquisition foncière (voirie) et matériels...

■ **Immobilisations en cours :** rond point sud, voirie Cruzilles, travaux "local kiné", extension local technique...

■ **Capital des emprunts.**



■ **Excédent d'investissement reporté**

■ **Virement de la section d'investissement.**

■ **FC TVA.**

■ **TLE.**

■ **Affectation en réserve.**

■ **Subventions et PAE.**

■ **Amortissement subvention SDH.**

## Quelques éléments d'informations sur la réalisation du budget 2009

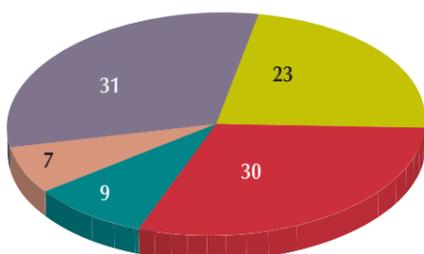
Avec une nouvelle année budgétaire de recul, nous sommes en mesure de présenter un état du budget 2009 **tel qu'il a été réalisé**, avec une appréciation statistique de cette réalisation et quelques éléments d'analyse financière.

### Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement en 2009

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Charges à caractère général | 81,1 % |
| Charges de personnel        | 95,3 % |
| Charges de gestion courante | 89,8 % |
| Charges financières         | 100 %  |
| Charges exceptionnelles     | 99 %   |

### Destination des sommes dépensées

En 2009 avec 100 € la commune a constitué 23 € d'autofinancement et dépensé :



- Capacité d'autofinancement (CAF).
- Charges de personnel.
- Subventions et participations.
- Charges financières : intérêts d'emprunt
- Autres charges.

### En 2009 : une évolution favorable de notre capacité d'autofinancement (CAF) ou d'épargne...

Ceci, grâce à une hausse des produits de financements (+113 000 € soit +13 %) et malgré une augmentation sensible des charges de fonctionnement (+106 000 € soit +16 %).

Nous nous rapprochons ainsi du niveau de la CAF 2006. C'est un point positif qui nous permet, après remboursement des capitaux d'emprunt, de dégager des marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements tout en écartant le recours à l'emprunt.

Sur ce point notre commune reste évidemment très endettée en raison des investissements d'équipement réalisés en 2007-2008, même si nous assistons à une baisse de la dette par habitant :

2008 : 1 832 €/habitant  
2009 : 1 278 €/habitant  
2010 : 1 138 €/habitant

### ... mais une hausse importante des charges de fonctionnement (+ 113 000 €)...

Avec :

+ 45 000 € de charges générales dont 31 000 € en "voirie et réseaux" (évoqués plus haut).

+ 31 000 € de charges de personnel (création d'un emploi de titulaire et un emploi d'insertion).

+ 23 000 € de charges de gestions courantes (SIAHG : syndicat halte-garderie, CCAS...)



### ... et heureusement une hausse sensible des produits de fonctionnement (+106 000€).

Dont :

+ 26 000 € de dotations d'Etat conséquence de l'effet "recensement" (de 899 à 1161 habitants).

+ 32 000 € réajustement de l'attribution de compensation de l'intercommunalité.

+ 22 000 € création de la dotation de solidarité communautaire.

### ... mais une hausse des produits qui ne durera pas en raison...

- Du contexte politique de baisse des concours financiers de l'État qui poursuit son étranglement des services publics de proximité.

- Du gel des reversements de la Communauté de communes dû à la réforme de la taxe professionnelle décidée par le Président de la République.

- De la crise économique qui se traduit par une baisse des dotations départementales, notamment la taxe additionnelle sur les droits de mutation et le fonds départemental de péréquation.

Dans un tel contexte le Conseil municipal a décidé de limiter dans les mois à venir la progression des charges de fonctionnement par tous les moyens à sa disposition ; tout en maintenant l'offre de services publics de proximité dont nos concitoyens ont d'autant plus besoin que nous traversons une période économique et sociale difficile.

## Conséquences sur la fiscalité locale

### Un effet de ciseau

Les dépenses d'investissement pèsent sur le budget en tant que telles mais aussi sur le budget de fonctionnement par les charges de fonctionnement induites.

Nous venons de le constater dans l'évolution de nos budgets.

Ainsi de l'école et du personnel nécessaire à son bon fonctionnement, comme de la bibliothèque qui enrichit la vie sociale et culturelle de nos concitoyens.

De même l'accueil de nouvelles populations nous oblige à davantage d'entretien, de travaux et de services, donc à ajuster nos capacités d'intervention en terme de personnel technique.

Par ailleurs, le seul moyen d'assurer les investissements nouveaux qui sont en réflexion et pour certains, déjà en projet (terrain de sport, maison des associations, relais assistance maternelle, centre aéré, agrandissement du local technique, réhabilitation des locaux et logements sociaux dans le bâtiment de l'"espace culturel", aménagement du parc de la mairie) nous oblige à dégager des marges de manœuvre par l'épargne et donc par la fiscalité locale.

C'est d'ailleurs ce qui ressort de la conclusion de l'analyse financière réalisée en avril 2009 par le Trésorier de notre commune :

**« Il serait souhaitable que la collectivité parvienne à augmenter son niveau d'autofinancement et diminuer ses dépenses d'investissement pour éviter le recours à l'emprunt au cours des prochains exercices. Ce résultat ne pourra être obtenu**

**que par la maîtrise des charges et/ou une progression des produits de fonctionnement réels. (Marge de manœuvre possible en matière de fiscalité locale avec la taxe d'habitation). »**

### Pourquoi une hausse de la TH ?

Plusieurs raisons ont convaincu le Conseil municipal de suivre cette recommandation et de voter à l'unanimité une augmentation du taux de la taxe d'habitation qui passe de 7,15 à 7,87 % :

- Les taux de fiscalité locale de Tencin sont inchangés depuis 2005, année au cours de laquelle l'ensemble des 3 taux : taxe d'habitation (TH), taxe sur le foncier bâti (TFB) et taxe sur le foncier non bâti (TFNB) avait augmenté. Considérant l'évolution annuelle moyenne du "panier du Maire" (voir note) de l'ordre de plus de 2,8 % par an, un effort de rattrapage s'avère nécessaire.

- Par ailleurs la situation des taux de notre fiscalité locale, par rapport aux moyennes de références (celles utilisées par les analystes financiers du Trésor ou de la Cour Régionale des Comptes) laisse apparaître un écart important pour ce qui concerne la TH.

Taux d'imposition 2008 (en %) de la catégorie démographique (500 à 2 000 habitants)

|      | Tencin | Département | Région | National |
|------|--------|-------------|--------|----------|
| TFB  | 20,76  | 18,17       | 14,98  | 16,12    |
| TFNB | 52,15  | 51,47       | 46,88  | 45,49    |
| TH   | 7,15   | 9,64        | 10,39  | 11,3     |

« Le produit des impôts locaux, principalement constitué du produit de la TFB (60,7%) et de la TH (34,8%) s'élève à 268 €/habitant alors que la moyenne départementale pour les communes de même catégorie démographique s'établit à 329 €/habitant » (Analyse financière avril 2009).

- La réforme de la taxe professionnelle permettra, à partir de 2011, à la Communauté de communes (CC) de voter et percevoir une partie de la taxe d'habitation qui revient actuellement au département. En raison de la forte diminution des ressources de TP, la CC sera d'autant plus tentée, voire obligée, de faire jouer ce levier fiscal en sa faveur.

Par ailleurs notre commune risque de voir les reversements de la Communauté liés à la TP se figer ou diminuer dans les années à venir. Il semble donc prudent de rééquilibrer nos ressources fiscales en "préemptant" dès à présent une part de cette ressource communale directe.

- Enfin en augmentant une partie de la fiscalité locale et en nous rapprochant de l'effort fiscal moyen de la CC (bien que nous soyons encore en deçà) nous bonifions la part de la dotation de solidarité communautaire qui nous est reversée et qui tient compte de ce paramètre.

## Quel impact sur les ménages modestes ?

• En moyenne, l'impact sur la facture de nos concitoyens sera de l'ordre de 18,36 € pour la part due à la décision municipale de modifier le taux de TH.

**Attention :** il y aura aussi une part de l'augmentation de l'impôt local qui sera due à l'évolution des bases votées chaque année par le parlement et une autre qui dépendra du vote de la part départementale par le Conseil général.

• Enfin, au cours de cette nouvelle année fiscale, le Conseil municipal s'engage à faire un état des lieux

en collaboration avec les services fiscaux, pour mesurer l'impact de cette augmentation sur les ménages à faibles revenus de notre commune. Au vu de ces résultats, la municipalité aura la possibilité de voter, avant la fin de l'année, des mesures d'abattement et de dégrèvement supplémentaires afin d'instituer une sorte de bouclier fiscal en faveur, cette fois, des plus fragiles.



© Walter Ceiersperger/Corbis

## NOTE

Pour évaluer la hausse des prix supportée par les consommateurs, l'INSEE a composé un "panier de la ménagère" dont il mesure régulièrement le prix. La composition de ce "panier" est une image des produits et services consommés par les ménages. Sur le même principe, un indice reflétant le coût de la vie communale a été élaboré. La méthode retenue a consisté à sélectionner, parmi les nombreux indices de prix publiés par l'INSEE, les indices de prix les plus appropriés (prix des carburants, de l'eau, gaz et électricité, du mobilier de bureau et matériel informatique, des produits d'entretien et de réparation des bâtiments, des biens alimentaires...) pouvant être rapprochés de chaque poste de dépenses des communes. <http://www.dexia-creditlocal.fr/actualites/collectivites-locales/Pages/indice-prix-depenses-communales-t2-2009-panier-maire.aspx>

## Campagne de démoustification



La commune de Tencin va procéder, avec l'Entente Départementale Rhône-Alpes pour la Démoustification (EID), service public, à une campagne de démoustification. Les agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter, le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur. L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous. Le traitement n'est pas toxique et est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme.

### Renseignement

En mairie ou EID  
73310 Chindrieux  
Tél : 04.79.54.21.58

## TNT

À compter du 22 septembre 2010 la télévision numérique terrestre (TNT) va remplacer les émissions hertziennes (distribuées par les antennes râteau) pour Canal plus. Les autres chaînes passeront à la TNT à partir du 14 juin 2011.



À partir de cette date, il ne sera plus possible de regarder la télévision par voie hertzienne. Il faudra soit avoir un décodeur TNT (maintenant intégrés dans tous les téléviseurs récents), soit passer par le satellite (par le biais d'antennes paraboliques) ou encore par le câble ou un box ADSL.

Pour plus d'informations  
Tél. : 0970 818 818  
ou Internet  
[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

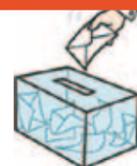
# Élections régionales

## 1<sup>er</sup> tour

|   |         |         |
|---|---------|---------|
| Nombre d'inscrits :   | 856     |         |
| Votants :   | 318     | 37,15 % |
| Exprimés :  | 301     |         |
| Blancs ou nuls :  | 17      |         |
| <b>Nathalie Arthaud</b> <i>Lutte Ouvrière</i>                 | 6 voix  | 1,99 %  |
| <b>Jean-jack Queyranne</b> <i>Une région d'avance</i>         | 77 voix | 25,58 % |
| <b>Françoise Grossetête</b> <i>Ensemble pour Rhône-Alpes</i>  | 52 voix | 17,28 % |
| <b>Philippe Meirieu</b> <i>Europe Écologie</i>                | 51 voix | 16,96 % |
| <b>Bruno Gollnisch</b> <i>Front National</i>                  | 43 voix | 14,29 % |
| <b>Michel Dulac</b> <i>Opération Spartacus</i>                | 5 voix  | 1,66 %  |
| <b>Elisa Martin</b> <i>Ensemble pour des régions à gauche</i> | 45 voix | 14,95 % |
| <b>Azouz Begag</b> <i>Rhône-Alpes démocrate</i>               | 13 voix | 4,32 %  |
| <b>Myriam Combet</b> <i>Anticapitalistes</i>                  | 9 voix  | 2,99 %  |

## 2<sup>e</sup> tour

|  |          |         |
|--|----------|---------|
| Nombre d'inscrits :                        | 858      |         |
| Votants :                                  | 385      | 44,87 % |
| Exprimés :                                 | 362      |         |
| Blancs ou nuls :                           | 23       |         |
| <b>Jean-Jack Queyranne</b>                 |          |         |
| <i>Rassemblement gauche et écologistes</i> | 210 voix | 58 %    |
| <b>Françoise Grossetête</b>                |          |         |
| <i>Ensemble pour Rhône-Alpes</i>           | 92 voix  | 25,4 %  |
| <b>Bruno Gollnisch</b>                     |          |         |
| <i>Front National</i>                      | 60 voix  | 16,6 %  |



## Critérium du Dauphiné

La sixième étape de l'édition 2010 (Crolles - L'Alpe d'Huez) passera par Tencin le samedi 12 juin.



# COMMUNIQUÉ de la Croix-Rouge française



Veillez trouver ci-dessous les prochaines dates de formation aux premiers secours organisées par la Croix-Rouge Française Crolles-Grésivaudan.

### Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) - 11h :

- Samedi 15 mai de 13h30 à 19h et le dimanche 16 mai 2010 de 13h30 à 19h
- Samedi 12 juin de 13h30 à 19h et le dimanche 13 juin de 13h30 à 19h

Coût PSC 1 : 60,00 € (guide du sauveteur inclus).

Inscriptions obligatoires par téléphone ou par email.

Renseignements sur le site Internet.  
Délégation Locale Crolles-Grésivaudan  
131 rue de la Tuilerie - 38920 CROLLES  
Tél. : 04 38 92 01 36 • Fax : 04 38 92 06 14  
[dl.crolles@croix-rouge.fr](mailto:dl.crolles@croix-rouge.fr)  
<http://crolles.croix-rouge.fr>

# À vos agendas

## Fête de la musique

La municipalité organise cette année la fête de la Musique pour permettre aux Tencinois(e)s de se retrouver au cours d'une soirée conviviale et festive.

Nos concitoyen(ne)s pourront participer, le dimanche 20 juin, dès 18h, à un barbecue géant dans le Parc de la Mairie. Chaque famille aura accès aux différents barbecues, tables et chaises mis à leur disposition pour préparer leurs grillades.

N'oubliez pas d'apporter vos victuailles, boissons et charbon de bois. Une buvette tenue par une association de Tencin sera présente sur la fête.

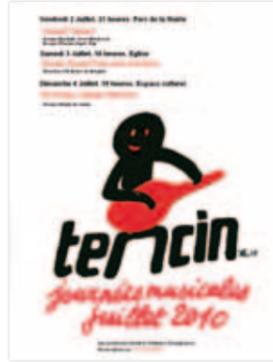
Dès 20h30 les musiciens et chanteurs amateurs de notre village, et des alentours, pourront se produire sur la grande scène.

N'hésitez pas à nous faire partager vos talents en toute simplicité ! Le groupe "Papy Blues" ponctuera cette 1<sup>re</sup> partie par quelques standards de blues.

En 2<sup>e</sup> partie de la soirée, de 21h30 à 23h, la municipalité vous proposera de revisiter le jazz manouche en cette année du centenaire de la naissance de Django Reinhardt, en compagnie du groupe de musiciens "Drôle de swing".

Pour tout renseignement  
**Contact**  
M. Michel Bouchet-Moulin  
04 76 71 49 24  
ou 06 82 43 00 86

## Journées musicales



Cette année les Journées musicales de Tencin, organisées par le Syndicat d'Initiative, se dérouleront du 2 au 4 juillet.

Au programme :

- Un concert "jeunes" le vendredi 2 juillet au Parc de la Mairie à partir de 21h.

Se produiront sur scène les Big Balls, groupe de metal-rock originaire de la banlieue grenobloise puis le groupe Première Ligne qui interprètera du Rap et qui lui aussi est originaire de Grenoble.



Collectif Première Ligne



Big Balls

## JEU DE PISTE

Ouvert à tous les Tencinois

des découvertes...

une remise des prix...

autour d'une collation !



Organisé par l'association "1,2,3, Bouge".

Inscription sur place  
1€/personne  
ou  
3€/famille

- Le samedi 3 juillet sous la direction d'Al Endez de Bengbis un groupe issu du Gospel Train Jazz Adventures interprètera du Gospel à 18 heures à l'église de Tencin.

- Quant au dimanche 4 juillet le groupe Nuage de Swing rendra hommage à Django Reinhardt dont on a célébré le centenaire de la naissance cette année, en jouant des standards de jazz "Manouche" à l'espace culturel dès 19h.

## Tour de France



Le Tour de France cycliste traversera notre village le mercredi 14 juillet lors de l'étape Chambéry Gap. Passage des coureurs vers 13h40. La caravane publicitaire passera vers 12h.

## 14 Juillet

Cette année le feu d'artifice et le bal populaire auront lieu le mardi 13 juillet.

## Foire aux noix

Comme tous les ans, elle se déroulera le troisième dimanche d'octobre, soit le 17 octobre.

## Festival Savoirs en partage "Mémoire d'antan" 1850-1950 à Fort Barraux

Voyagez dans le temps, un siècle d'histoire à Fort Barraux les 5 et 6 Juin 2010 avec Passion Art et son 2<sup>e</sup> festival Savoirs en Partage "Mémoire d'antan".  
Entrée gratuite.

Expositions, spectacles, animations, conférences, séquences cinéma 1850-1950 un siècle d'histoire à découvrir dans un esprit de partage. Une vingtaine d'intervenants passionnés

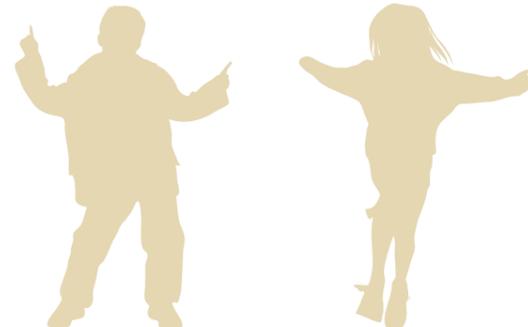
vous feront découvrir les us et coutumes d'antan dans le but d'encourager la transmission des savoirs faire dans notre région du Grésivaudan riche de son histoire patrimoniale. Restauration du terroir avec la participation de nos producteurs locaux.

Samedi 5 Juin 2010 à 20h30

Salle Vauban Fort Barraux soirée "Visitons le Dauphiné 1830".

Danses avec orchestre traditionnel : Visitons nos régions au son des instruments.

**Réservation**  
Office du tourisme de Pontcharra  
Tarif : 10 €



Nuage de Swing

## Samedi 8 mai 2010 Foot citoyen pour les enfants

pour les 6-10 ans et 10-14 ans  
Organisé par l'Association 123 Bouge, avec le concours du Conseil Général 38  
Après-midi foot de 14h à 16h  
au terrain de foot du Pré sec



Entraînement



Règles d'arbitrage

Mini tournoi



Depart pour Le Stade des Alpes à 17h45  
pour un match de Ligue 1  
GRENOBLE/BOULOGNE à 19h

Tél : Xavier Evrard, vieille rue (04 76 08 76 69)  
Denis Callonnec, 148 rue du lavoir (04 76 40 13 02)

Participation symbolique d'1 euro  
Limité aux 20 premiers inscrits

# Au jour le jour

## Animation manga



Le 12 décembre 2009



## Repas des anciens



Le 10 janvier 2010

## Carnaval des écoles



Le 12 février 2010

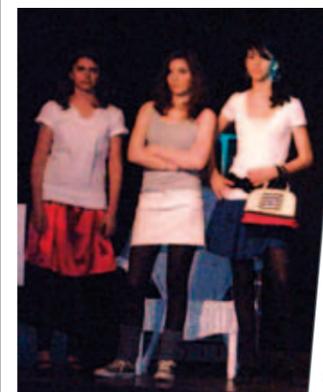


## Foire aux producteurs



Le 14 février 2010

## Théâtre



Le 20 mars 2010  
Syndicat d'Initiative



Le 12 février 2010

## Concours de belote



Le 21 mars 2010 | Syndicat d'Initiative

## Foire aux vins



Le 25 avril 2010



Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

- François Stefani le mercredi toute la journée,
- Joël Marseille le vendredi de 10h à 12h,
- Georges Spolitini le lundi de 9h à 12h,
- Simone Mendez le mardi de 9h à 11h,
- Françoise Scaglioni le jeudi de 17h à 18h,

ou en prenant rendez-vous à la mairie :

Lundi de 13h30 à 18h • Mardi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 18h • Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

La municipalité a fait l'acquisition d'un téléphone portable pour que les membres du conseil municipal puissent être joints en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

**Son numéro est le 06 31 00 43 48.**

Un répondeur téléphonique relié au standard de la mairie a également été acquis.

Vous pourrez laisser un message au 04 76 71 36 14.